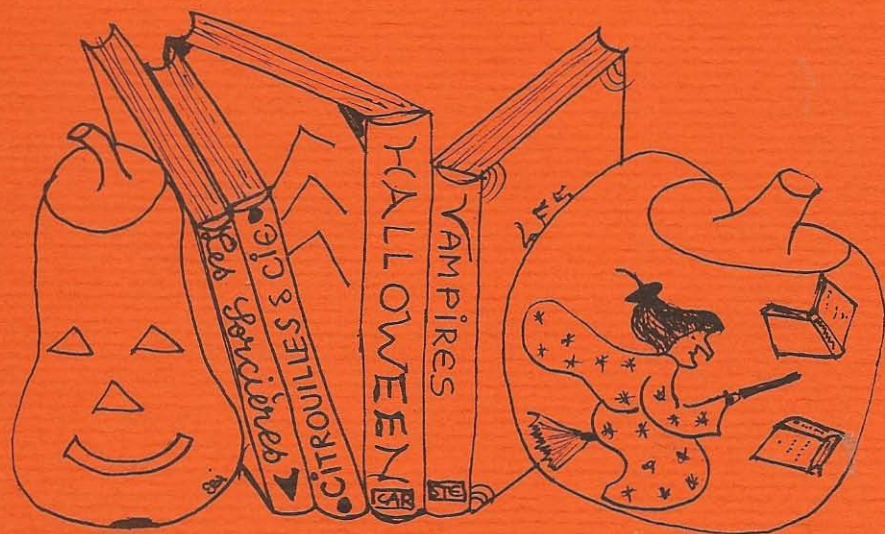


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

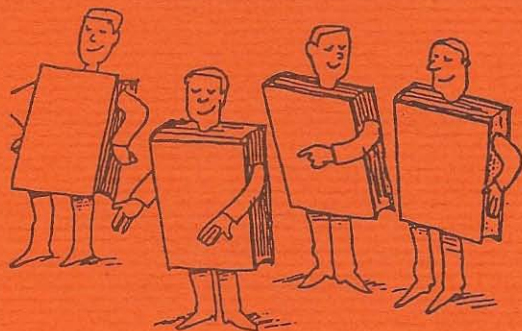


No 62

Novembre 2000

Genève

Ce qu'ils ont dit



Je suis l'une parmi tant de ces maisons d'édition indépendantes, où l'éditeur galère en coulisses tout en faisant de grands sourires en public. Voilà nos deux visages. Nous rendons service aux grandes maisons en attirant leur attention sur des oeuvres délaissées, et nous sommes chéries par des auteurs qui, sans nous, ne seraient pas lus. Tirillées entre la littérature qui nous passionne et l'édition qui nous enchaîne, nous vivons comme des funambules, veillant à ne tomber ni d'un côté, ni de l'autre, d'une corde bien tendue.

Comment l'idée m'est-elle venue de m'engager dans un métier aussi téméraire qu'incertain ? Par curiosité instinctive et de nombreux détours, puisque je ne suis pas issue du monde du livre. Si mon père avait été éditeur, je serais arrivée tout droit dans le terreau qui me plaisait. Mais s'il est illusoire de croire mériter le chemin du bonheur, il est encore plus naïf de se figurer que l'héritage d'une maison d'édition soit un don du Ciel.

Ceux qui ont bénéficié d'un si providentiel cadeau en savent le poids des charges et des attentes. Alors, en fin de compte, je reconnais qu'une lente et difficile progression vers un arpent de liberté éditoriale concorde avec la notion de mérite que l'on m'a inculquée.

ECHOS DU GREF (GROUPE DE TRAVAIL REEVALUATION DE FONCTION)

Hors-Texte se pare déjà de couleurs automnales et il est temps pour nous de vous retrouver après cette pause estivale. En fait, depuis notre premier point de mai dernier, le GREF n'est pas resté inactif, loin de là !

Un premier contact a été pris avec la Ville de Genève, par l'intermédiaire de son conseiller en organisation. Cet entretien a permis de mieux comprendre le processus d'évaluation de fonction au sein de la Ville. Il nous est dès lors apparu qu'il n'était pas si aisé de faire des comparaisons entre l'Etat et la Ville, tant les paramètres sont nombreux à prendre en considération. Mais aussi bien pour la Ville que pour l'Etat, et nous tenons à insister sur ce point, c'est **l'évaluation de la fonction qui compte et non celle de la personne qui occupe cette fonction.**

En parallèle, nous avons également poursuivi nos contacts avec l'Office du personnel de l'Etat de Genève. La démarche est fort bien engagée, dans un premier temps, avec le Département de l'instruction publique. Elle le sera aussi et c'est évident, au moment opportun, avec tous les autres départements concernés.

Par ailleurs, nous avons également décidé de rencontrer les directions de la Bibliothèque publique et universitaire et des Bibliothèques municipales. Nous avons fait le choix de procéder par étape et avec méthode. La plupart des bibliothèques seront, de toute manière, associées à notre travail ainsi que des partenaires tels que le Bureau de l'égalité et l'Office d'orientation professionnelle.

Les membres de notre groupe de travail ne sont pas non plus indifférents à la question de la "mise à niveau des diplômés" qui semble susciter bien des remous ... En effet, nous ne saurions accepter une dévalorisation de nos compétences, de notre expérience et de nos acquis au travers de nos plans de carrière ponctués de formation continue.

Voilà, c'était en quelque sorte notre deuxième fil rouge et nous espérons qu'il vous a permis de suivre notre action et notre travail en répondant à vos attentes et à vos interrogations.

Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain Hors-Texte, à moins que vous ne souhaitiez nous contacter directement, auquel cas, n'hésitez pas !

Pour le GREF,
Geneviève Nicoud, présidente

bibliomobile.ch

L'aventure commence enfin !

La Bibliothèque pour Tous (BPT) a inauguré dans le cadre du congrès annuel de la BBS à Montreux, son nouveau bus baptisé bibliomobile. Il est le fruit d'une réflexion profonde sur notre savoir-faire professionnel et a abouti à un nouveau concept de mise en circulation des documents. Conçu d'une part comme élément de marketing et de relations publiques et d'autre part pour apporter un soutien aux petites et moyennes bibliothèques de Suisse, il sera un lien important dans la diffusion des NTIC¹, des médias audio-visuels et des animations pour les bibliothèques publiques.

Présentation du projet

L'idée d'équiper un bus pour aller au-devant des besoins de nos usagers n'est pas tout-à-fait nouvelle. En 1994, afin de préparer les festivités du 75e anniversaire de la Bibliothèque pour Tous, le Bibliocentre de la Suisse romande se lança dans ce projet en collaboration avec une classe de l'Ecole d'information documentaire de Genève. A l'époque il n'était pas encore question de nouvelles technologies et d'Internet, mais plutôt de livres et d'animation dans les bibliothèques. Malheureusement cette entreprise était vouée à l'échec, car même si elle plaisait à la direction de la BPT, il n'en fallait pas moins chercher le financement par voie de sponsoring. Les démarches menées auprès de plusieurs institutions n'ont pas abouti et c'est avec beaucoup de regrets que le projet fut abandonné.

Internet, le mot magique

Durant l'automne nonante-neuf, un nouveau message de la Confédération concernant l'aide financière à la Bibliothèque pour Tous a été rédigé. Le directeur de celle-ci pria le Bibliocentre de la Suisse romande d'étudier la possibilité d'aider les petites bibliothèques publiques suisses à introduire les nouvelles technologies, et plus particulièrement Internet.

Internet d'un côté, aller au-devant des besoins de nos utilisateurs, c'est-à-dire se rapprocher, physiquement et virtuellement d'eux de l'autre côté et la boucle était bouclée. Le projet est adapté aux besoins actuels des petites et moyennes bibliothèques publiques en leur permettant notamment de surfer sur la vague de l'Internet, c'est le projet bibliomobile.ch.

¹ Pour les non initiés : Nouvelles technologies de l'information et de la communication

Car dans le monde de l'information, qui dit Internet dit vitrine ouverte sur la Terre, donc aussi sur la presse et corrélation : sponsor , ce qui nous a permis de trouver un soutien immédiat de la Fondation de la Banque Julius Bär Zurich avec qui la Bibliothèque pour Tous a déjà mené à bien de nombreuses créations de bibliothèques communales en Suisse alémanique. Concernant ce projet, la Fondation Bär a offert la somme de Fr. 100'000.-

L'offre en détail :

Lecture

Lutter contre l'illettrisme en continuant de prêter des livres. La Bibliothèque pour Tous n'oublie pas sa mission première. Elle présente également dans le bus un choix de livres divers qu'elle peut prêter directement sur place.

Echanges de littérature suisse

Rayonner dans toute la Suisse en faisant découvrir les littératures de nos régions dans les langues nationales, la Bibliothèque pour Tous le fait déjà. Le bus **bibliomobile.ch** permettra de renforcer ses services en allant au devant des bibliothèques publiques.

Littérature en langues étrangères

La BPT possède et prête un important fonds de livres en langues étrangères pour couvrir les besoins des populations allophones résidentes sur le territoire suisse. Les langues suivantes sont disponibles : anglais, espagnol, portugais, turc, croate, albanais.

Animation

Afin de permettre au public de profiter d'une large palette de prestations, nous offrons la possibilité aux petites bibliothèques d'emprunter des mini-expositions sur des thèmes attrayants.

Nouveaux médias

Lien indispensable avec l'introduction d'Internet et des nouvelles technologies, la Bibliothèque pour Tous présente et prête des nouveaux médias (CD musicaux, cédéroms, DVD, etc...)

Introduire Internet dans les petites et moyennes bibliothèques de Suisse

La Bibliothèque pour Tous se déplace grâce à ***bibliomobile.ch*** et aide concrètement les bibliothèques dans l'introduction d'Internet.

Le bus est équipé d'un ordinateur portable avec connexion Internet. Il se déplace sur rendez-vous dans les communes intéressées. La personne conduisant le bus fait les démonstrations de navigation sur le WEB, visites de sites de bibliothèques reliées. La BPT installera des ordinateurs dans certaines bibliothèques visitées permettant ainsi l'accès à l'Internet pour les lecteurs d'environ 25 bibliothèques communales par année.

Fonctionnement

bibliomobile.ch a pour ambition de visiter sur demande une cinquantaine de bibliothèques de lecture publique par année dans toute la Suisse. Chaque bibliocentre, à Lausanne, Soleure et Biasca aura la responsabilité du bibliomobile.ch pour une durée de 3 à 4 mois et ira dans les bibliothèques de sa région.

Le calendrier des visites du bibliomobile.ch commence dès octobre 2000 par la Suisse romande. Au printemps 2001, il voyagera au Tessin et, dès l'été 2001 en Suisse alémanique.

bibliomobile.ch transportera à son bord à chaque visite :

- 100 dvd
- 100 cd-rom
- 100 cd musicaux
- 1 mini-exposition (quelques panneaux + 30 livres sur un thème)
- 100 livres en langues étrangères
- 1 collection de livres de littérature en langues nationales
- 1 ordinateur à déposer
- 1 lecteur dvd avec écran TV pour démonstration

Deux bibliothécaires de la Bibliothèque pour Tous assureront ce service.

De plus amples renseignements sur l'offre bibliomobile.ch ainsi que les conditions peuvent être obtenus en consultant le site web www.bibliomobile.ch ou en contactant les responsables locaux. Pour la Suisse romande, vous pouvez contacter M. Laurent Voisard à la Bibliothèque pour Tous, case postale 56, 1000 Lausanne 4. Tél. 021 320 23 26 ou fax 021 311 30 24.

Laurent Voisard

Philippe Monnier, directeur adjoint à la BPU et conservateur des manuscrits, part à la retraite

Le 30 septembre 2000, Philippe Monnier, directeur-adjoint et conservateur des manuscrits à la Bibliothèque publique et universitaire de la Ville de Genève, a pris sa retraite.

Licencié ès lettres de l'Université de Genève, Philippe Monnier a été pendant quelques années professeur dans l'enseignement secondaire, puis a occupé un poste d'adjoint de direction dans le domaine de l'édition. C'est le 14 octobre 1965 qu'il a été engagé à la BPU, par Marc-Auguste Borgeaud, pour occuper un poste à mi-temps au Département des manuscrits. Ses premiers travaux le conduisent à traiter les archives de la famille Baud-Bovy, qui mettent aussitôt à contribution sa culture littéraire et artistique. Après un bref passage au Département des imprimés, il assume dès l'été 1968 la fonction de Conservateur des manuscrits.

Sous la direction de Philippe Monnier, le Département des manuscrits de la BPU a reçu une structure professionnelle et est devenu un des modèles du genre dans notre pays. L'enrichissement des fonds n'a pas moins bénéficié de ses compétences, d'une attention bien diversifiée et de la confiance qu'il a su conforter chez les familles genevoises, suscitant de très nombreux dons et dépôts. Parmi les apports prestigieux à nos collections, on notera par exemple :

- des manuscrits précieux tels qu'un *Psautier-collectaire*, datant de 1400 environ, ayant appartenu à un clerc du diocèse de Genève ; un *Livre d'heures* à l'usage de Genève exécuté dans le Duché de Savoie vers 1460, orné d'une grande miniature et décoré de lettrines et bordures peintes ; ou encore un recueil de *Psaumes avec musique notée* de la seconde moitié du XVI^e siècle ;
- des lettres autographes de Madame de Staël, de Sismondi, de Rodolphe Töpffer, de la famille de Candolle, autant de pièces qu'il a su repérer dans les ventes du monde entier ;
- des fonds manuscrits de personnalités qui ont marqué la vie intellectuelle de notre ville, comme le riche milieu des savants genevois des XVIII^e et XIX^e siècles et de leurs correspondants européens, ou, plus près de nous, les musiciens Ernest Ansermet et Emile Jacques-Dalcroze, le critique Marcel Raymond, l'écrivain Ella Maillart. Il laisse à son successeur le soin de traiter deux fonds magnifiques : ceux de Georges Haldas et de Nicolas Bouvier.

Son travail de conservateur des manuscrits de la BPU l'a amené à connaître personnellement presque tous les chercheurs, genevois, suisses ou étrangers, qui venaient travailler sur nos fonds. Jamais avare de renseignements, il a aidé, au cours de sa carrière, des chercheurs dans le monde entier.

Philippe Monnier a été membre des commissions cantonale et fédérale pour la protection des biens culturels. Grâce à son action, la BPU a pu microfilmer une partie significative de ses fonds fragiles ou précieux.

Il s'est également impliqué très fortement dans diverses associations professionnelles. Il a ainsi été pendant de nombreuses années membre du comité de l'Association des bibliothécaires suisses (ABS/BBS), qu'il a présidée de 1983 à 1986, des années pendant lesquelles le thème de la formation des bibliothécaires a été étudié en détail. Il a participé au Comité d'organisation du congrès des bibliothécaires suisses qui s'est tenu à Genève en 1992, réunissant plus de 460 professionnels, et il a représenté les bibliothécaires suisses dans des congrès d'associations sœurs en Suisse et à l'étranger.

Un de ses intérêts majeurs a été la formation des bibliothécaires, dans laquelle il s'est engagé activement et concrètement. Son cours d'« Histoire des bibliothèques », qu'il a assuré durant deux décennies en suscitant plus d'une vocation, a été un enseignement particulièrement vivant, nourri des visites qu'il a effectuées dans les plus grandes et les plus prestigieuses bibliothèques du monde. Il a également dirigé de nombreux travaux de diplôme.

Quant à l'oeuvre scientifique de Philippe Monnier, elle s'articule naturellement autour de l'édition intégrale du « Journal intime » de Henri-Frédéric Amiel, un travail monumental qui a duré 20 ans et abouti à l'édition complète en 12 volumes. Une partie importante des 63 publications scientifiques de Philippe Monnier est consacrée à différentes facettes de l'écrivain intimiste genevois.

Avec son départ à la retraite, la BPU perdra aussi un guide remarquable. Tout au long de sa carrière, et lors de la « Fureur de lire » notamment, Philippe Monnier aimait faire visiter sa bibliothèque, promener les visiteurs dans les kilomètres de magasins de la BPU, leur faire découvrir les coins secrets du bâtiment des Bastions.

Mais s'il disparaît de la liste des collaborateurs de la BPU, Philippe Monnier n'en restera pas moins actif ; nous le retrouverons rapidement, d'une part au sein du conseil pour le « Catalogage des manuscrits médiévaux de Suisse », d'autre part dans le Comité de pilotage du projet sur « L'inventaire des fonds imprimés anciens de Suisse », deux domaines dans lesquels il continuera de représenter Genève.

La vie culturelle genevoise ne sera plus tout à fait pareille avec le départ à la retraite de Philippe Monnier. Quant à la BPU, elle perd son directeur adjoint, mais elle espère conserver longtemps ses liens d'amitié avec cet homme de grande culture.

Alain Jaquesson, Danielle Buysens

Le site Internet des médiathèques de l'enseignement secondaire

Après plusieurs années de gestation, le site Internet des bibliothèques, médiathèques et centres de documentation de l'enseignement secondaire du canton de Genève est enfin parvenu à maturité. Depuis septembre 2000, les 18 médiathèques des Cycles d'orientation et les 27 centres de documentation de l'enseignement secondaire post obligatoire sont présents sur le Web¹. Parallèlement, c'est l'ensemble des catalogues des bibliothèques de l'enseignement secondaire post obligatoire qui a été mis à disposition grâce à l'installation d'un serveur dédié, et à la création de formulaires d'interrogation en ligne. A terme, des pages concernant l'ensemble des bibliothèques du DIP seront ajoutées de façon à ce que le site recense toutes les ressources documentaires de l'enseignement public genevois.

Le choix des informations présentées s'est circonscrit dans un premier temps aux principaux éléments que sont les coordonnées, les collections, les horaires, les restrictions du prêt, informations peu susceptibles de changer. Certaines bibliothèques ont toutefois désiré offrir des pages supplémentaires, comme des listes de liens hypertextes ou des listes de périodiques. Ces éléments ont une moins grande permanence et doivent être régulièrement vérifiés et corrigés. Ce travail de mise à jour est sans aucun doute la clé de voûte d'un site Internet vivant et actuel. Aucun poste de "Webmaster " n'étant affecté à la gestion du site, ce sont les coordinateurs informatiques des bibliothèques du Cycle d'orientation et de l'enseignement secondaire post obligatoire qui joueront ce rôle. Nous avons donc imaginé impliquer les bibliothécaires dans cette tâche. Ils devront vérifier eux-mêmes la pertinence de leurs pages avant de communiquer les modifications au responsable du site. Ce dernier se chargera d'effectuer les corrections et de transférer les fichiers sur le site de production.

Cette logique implique l'adoption d'une structure de fichiers clairement définis. C'est pourquoi dans le répertoire racine, 46 sous-répertoires (un par bibliothèque) ont été enregistrés en plus de ceux utilisés pour les photos et les images. Les pages communes (accueil, présentation, interrogation du catalogue, etc.) sont stockées à la racine, alors que les pages propres aux bibliothèques, même si elles sont toutes identiques dans leur forme, sont enregistrées dans leur propre répertoire. Afin d'assurer une uniformité graphique et de faciliter le travail des intervenants, toutes les pages, même celles qui ne sont pas encore utilisées, ont été créées et sauvegardées. Il ne reste qu'à les compléter et à les activer par un lien hypertexte. La mise en forme générale du site (couleurs, polices, etc.) est définie dans des feuilles de

¹ La création de ce site a servi de travail de diplôme BBS (Développement d'un site Internet pour les bibliothèques de l'enseignement secondaire post obligatoire genevois : introduction et rapport de travail / Jean-Blaise Claivaz. - Genève, mars 2000).

style qui permettent de modifier globalement un paramètre sans devoir retoucher toutes les pages (il y en a plus de 500).

La création des pages html s'est faite avec l'éditeur FrontPage 2000, qui offre une interface graphique très maniable. Il a fallu avant toute chose définir des choix graphiques (dans le sens large), c'est-à-dire retenir une palette de couleurs, adopter une ou deux polices d'écriture, enregistrer des images et des icônes ainsi que fixer divers paramètres comme les marges ou les espacements de paragraphe. Ces éléments sont très importants, car ils jouent un grand rôle dans la navigabilité d'un site. Sobriété et fonctionnalité furent les mots d'ordre suivis avec rigueur.

Les informations, comme le site, sont structurées en deux niveaux. Le premier fait office de lieu d'accueil, de présentation et d'orientation ; le deuxième est constitué des multiples sites individuels de chaque bibliothèque. Le visiteur peut éviter la présentation générale et accéder directement au catalogue ou au menu principal, qui offrira l'accès à la bibliothèque de son choix. Les pages propres aux bibliothèques suivent les mêmes principes de navigation que la partie commune afin que le visiteur trouve immédiatement ses marques. Chaque bibliothèque a cependant la possibilité de personnaliser ses pages en y ajoutant des informations (liste de liens, etc.) ou des images (logo, etc.).

Base de données bibliographiques des bibliothèques de l'enseignement secondaire post obligatoire

La base de données des bibliothèques de l'enseignement secondaire post obligatoire n'est pas un catalogue collectif. Il s'agit de la réunion de l'ensemble des catalogues des 26 bibliothèques rattachées à cet ordre d'enseignement, d'une HEG (Centre de professions de la santé et de la petite enfance, CEPSPE) ainsi que d'un service, l'OOFP (Office d'orientation et de formation professionnelle). De ce fait, une même notice pourra se retrouver plusieurs fois dans cette base de données. Les informations contenues sur ces notices et plus particulièrement dans le champ "descripteurs" peuvent, pour un document identique, varier selon le type de sites auxquelles elles se rattachent.

Dans un avenir pas trop lointain, il existe une volonté de transformer cette base de données en véritable catalogue collectif. Dans cette configuration, le catalogue sera "on line" et permettra de connaître en permanence l'état des collections sur chaque site. La principale difficulté pour la réalisation de ce catalogue collectif s'explique essentiellement par l'hétérogénéité des sites qui alimentent la base de données, puisqu'il s'agit aussi bien de collèges et écoles de commerce, d'écoles de culture générale, d'écoles professionnelles, d'écoles d'art et de services rattachés au DIP (Office d'orientation et de formation professionnelle, CEPSPE, etc.).

L'idée générale est de créer, à terme, un ou plusieurs catalogues centralisés des bibliothèques du DIP (Enseignement primaire - Cycle d'orientation - Enseignement secondaire post obligatoire) et des services rattachés, en fonction de leurs spécificités et du public visé. Pour en arriver à ce stade, il nous faudra encore beaucoup de patience, mais l'ensemble des bibliothécaires des écoles publiques genevoises œuvre dans ce sens et un jour, nous pourrons vous annoncer la naissance du catalogue collectif des bibliothèques du Département de l'instruction publique du canton de Genève. D'ici là, il y a encore du pain sur la planche, mais nous sommes pleins d'enthousiasme et confiants dans l'avenir.

Maintenant que le site existe, il n'attend plus que votre visite, guidée par votre attrait pour le nombre de bibliothèques présentées ainsi que les 360 000 notices du catalogue, ou poussé par votre unique plaisir. Alors, à bientôt...

Jean-Blaise Claivaz et Patrick Gay

Adresse du site : <http://wwwedu.ge.ch/dip/biblioweb>

Les bibliothèques de l'enseignement secondaire postobligatoire se présentent

<http://wwwedu.ge.ch/dip/biblioweb/>

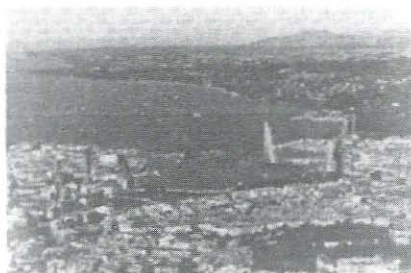


Département de l'instruction publique
Genève

GIBIPO

Bibliothèques, Médiathèques et Centres de documentation de l'enseignement secondaire, Genève

Bienvenue



Suisse

Optimisé pour
Internet Explorer
800x600



[Sauter la présentation](#)
[Accès au catalogue](#)

BibalWeb = Base de données de l'enseignement secondaire postobligatoire

La base de données de l'enseignement secondaire postobligatoire, BibalWeb, se trouve sur un serveur Web dédié. Elle contient, dans sa version 2.0, l'ensemble des documents des bibliothèques de l'enseignement secondaire postobligatoire et services au 31 décembre 1999. La mise à jour de cette base de données est semestrielle (fin septembre pour la période janvier-juin, fin mars pour la période juillet-décembre).

Le mode de recherche s'effectue en mode booléen, par association de termes ou de champs de recherche. Vous avez à votre disposition deux modules de recherche :

- le module simplifié (permet des recherches simples sur 7 champs différents)
- le module expert (permet des recherches plus complexes sur 15 champs différents).

Ces deux modules sont accessibles et vous permettront des recherches variées et complètes. En cas de difficulté, vous pourrez toujours consulter l'aide en ligne. Le résultat de votre recherche apparaît dans un classement alphabétique par titre.

En fonction du module de recherche utilisé, la présentation à l'écran est différenciée.

En mode "simplifié", 7 champs de recherche à disposition, chaque champ sera clairement explicité. Par contre, les descripteurs n'apparaissent pas.

En mode "expert", 15 champs de recherche à disposition, la notice apparaît sous sa forme bibliographique (normes ISBD), avec l'ensemble des descripteurs.

Sur chaque notice apparaît l'adresse du site et son numéro de téléphone. Avant de contacter un site pour un emprunt, assurez-vous que ce dernier prête ses documents aux utilisateurs extérieurs à l'établissement. Pour le savoir, consultez le site des "Bibliothèques, Médiathèques et Centres de documentation de l'enseignement secondaire", à l'adresse de la bibliothèque concernée, dans sa page "accueil", rubrique "le prêt".

Les bibliothèques de l'enseignement secondaire ne pratiquant par le prêt interbibliothèques, il vous faudra vous déplacer sur le site pour emprunter vos documents.

L'ensemble de la base de donnée est accessible depuis le site des "Bibliothèques, Médiathèques et Centres de documentation de l'enseignement secondaire", à l'adresse

<http://www.edu.ge.ch/dip/biblioweb>

Le résultat de cette base de données est le fruit de très nombreuses années de travail, tout d'abord de l'ensemble des bibliothécaires de l'enseignement secondaire, du coordinateur des médiathèques du Cycle d'orientation, du responsable de la coordination informatique des bibliothèques de l'enseignement secondaire postobligatoire. Cette base de données a nécessité une harmonisation importante, en raison essentiellement d'un choix historique en 1987, lors de la mise en place de l'informatisation des bibliothèques de l'enseignement secondaire. Aujourd'hui il s'agit d'un travail de collaboration entre les trois ordres d'enseignement du DIP (Enseignement primaire - Cycle d'orientation - Enseignement secondaire postobligatoire), le CPTIC, le CTI, le tout sous la responsabilité des directions générales des trois ordres d'enseignement, du CTI et du CPTIC pour la partie technique, et des deux coordinateurs informatique du CO et du PO, secondés pour le postobligatoire par des emplois temporaires (RMCAS).

Le site "Biblioweb" est le résultat d'un travail de diplôme présenté par un étudiant de l'Association des bibliothèques et des bibliothécaires, travail présenté au printemps 2000. Cet étudiant a pu bénéficier d'un mandat complémentaires de 6 mois à 25% pour affiner son travail. A la parution de cet article, le site est repris dans son intégralité par les deux coordinateurs informatiques du CO et du PO.

Aujourd'hui, le site "BiblioWeb" fonctionne. Au cours de ces prochaines années il ne demandera qu'à se développer et à accueillir de nouveaux partenaires. La base de données "BibalWeb" est active, elle ne demande plus qu'à voir naître prochainement ses petites sœurs jumelles que seront les bases de données du CRDP, des médiathèques du Cycle d'orientation, ainsi que les catalogues des bibliothèques spécialisées (HES) et des services rattachés au DIP.

Maintenant, enseignants, élèves, c'est à vous de jouer, vous avez à votre disposition un outil de travail qui ne fera que se développer et s'affiner aux cours de ces prochaines années. Fruit de la volonté des directions générales, des bibliothécaires et des coordinateurs informatiques, c'est vous qui maintenant allez nous dire si notre aventure était une utopie... ou une réalité.

Patrick Gay

PRIX DES DEUX RIVES

Pour développer le goût de la lecture chez les jeunes, pour les inciter à fréquenter les bibliothèques et les librairies, pour promouvoir auprès d'eux la production romande de livres, l'Etat et la Ville de Genève viennent de lancer le **Prix des Deux Rives**.

Tous les jeunes âgés de 17 à 21 ans et domiciliés, ou scolarisés à Genève sont invités à lire, jusqu'au 15 mars 2001, six ouvrages d'auteurs romands publiés par des éditeurs romands et à en élire un. L'auteur ainsi choisi deviendra le lauréat du **Prix des Deux Rives**.

Les bibliothèques municipales, les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement postobligatoire, la BPU, les librairies partenaires collaborent étroitement à cette action. Ils mettent à disposition des jeunes intéressés, de la documentation sur les ouvrages sélectionnés et des cartes de participation. Dans les écoles et collèges, les professeurs de français ont été également informés et nous espérons qu'ils seront nombreux à encourager leurs élèves à participer à l'attribution du Prix. Nos collègues bibliothécaires, quant à eux, s'efforcent de donner un maximum d'écho à cette action qui ne peut que valoriser leur travail et inciter les jeunes à davantage fréquenter les lieux du livre.



Le Prix des Deux Rives est une initiative de l'Etat et de la Ville de Genève, sur proposition de la Commission consultative de mise en valeur du livre.

Cette Commission créée en 1995 a pour but de proposer des mesures d'encouragement et de soutien à la production genevoise du livre et à sa diffusion hors du canton. Elle est présidée alternativement par le **Service des affaires culturelles du DIP** et par la **direction des Bibliothèques municipales**. Composée d'éditeurs, d'enseignants, de bibliothécaires, de libraires, de journalistes, elle a, depuis 1995, organisé plusieurs actions : bourse d'aide à l'écriture et à l'illustration, diffusion d'ouvrages d'éditeurs genevois dans 13 bibliothèques de Rhône-Alpes... etc. Actuellement elle travaille à la réalisation d'autres projets tous en rapport avec les objectifs fixés par l'Etat et la ville de Genève.

La remise du Prix des Deux Rives aura lieu au Salon du livre en mai 2001.

Madeleine DUPARC

Les 6 ouvrages en concours

GUILLERMIN Fabienne. - Redire son nom. - Ed. de l'Aire, 1999.

HADORN-PLANTA Deta. - Raconte-moi, Adela. - Ed. d'En-Bas, 1999

LEUENBERGER Ueli et MAILLARD Alain. - Les damnés du troisième cercle : les Kosovars en Suisse. - Métropolis, 1999.

MEIZOZ Jérôme. - Morts ou vif. - Zoé, 1999

SONNAY Jean-François. - Un Prince perdu. - B. Campiche, 1999.

VUILLÈME Jean-Bernard. - Face à dos. - Zoé, 1999

Congrès BBS, Montreux : La bibliothèque dans la société au 21^e siècle

Mercredi 20 septembre

En face du Montreux Palace, le fantôme de Vladimir Nabokov a veillé avec bienveillance et bonne humeur sur le congrès BBS et les trois bibliothécaires genevoises membres du Comité d'organisation.

La BBS a choisi cette année de s'interroger sur la place et le rôle de la bibliothèque dans la société au 21^{ème} siècle.

Les technologies de l'information ont modifié les pratiques et la nature des services et prestations des bibliothèques. Elles ont également engendré de nouveaux besoins chez les usagers. Les bibliothèques ont désormais l'ambition de jouer un rôle central et actif dans cette nouvelle société de l'information en mettant l'accent sur leur rôle de médiateur entre l'utilisateur et l'information. Mais comment la population suisse perçoit-elle cette évolution du rôle et des services offerts par les bibliothèques ?

C'est ce que la BBS a tenté de savoir en faisant réaliser une enquête d'opinion au printemps 2000.

Les participants au Congrès ont eu la primeur des résultats de l'enquête. L'échantillon interrogé perçoit, dans sa grande majorité, la bibliothèque comme un lieu de conservation et, heureusement, d'accès à l'information. Les jeunes pour leur part insistent sur la nécessité d'augmenter l'offre des nouveaux médias.

Un autre point intéressant révélé par l'enquête est que, pour une majorité de personnes, ce sont les pouvoirs publics qui doivent financer les bibliothèques. Toutefois, un nombre non négligeable des répondants est favorable au fait que les bibliothèques fassent appel au mécénat ou au prêt payant pour une partie de leur financement. Les résultats complets de l'enquête peuvent être demandés au Secrétariat de la BBS.

Cette enquête d'opinion a été commandée par le groupe Lobby de la BBS qui a profité du Congrès pour présenter le « manuel pour un lobby des bibliothèques ».

La sortie de ce manuel bilingue rédigé par le groupe Lobby a été saluée par la Présidente de la Commission de la Bibliothèque Nationale Suisse, Mme Rosemarie Simmen-Messmer, comme une démonstration du dynamisme des bibliothèques et de leur volonté de faire connaître leurs services auprès des autorités politiques et économiques suisses. Ce manuel sera envoyé gratuitement à tous les membres collectifs de la BBS.

L'après-midi une table ronde réunissait des politiques, des usagers et des responsables de bibliothèque pour un débat sur le rapport entre l'image des bibliothèques dans le public et les prestations qu'elles offrent. A l'heure où les bibliothécaires ne parlent plus que de périodiques électroniques, de consortium ou d'Internet, cette table ronde nous a rappelé que les amateurs du livre n'ont pas encore disparu et qu'ils nous invitent, nous les bibliothécaires, à résister contre l'invasion du high tech dans notre vie quotidienne. Mais ce sont justement les nouvelles technologies qui sont notre chance. Elles nous poussent à « sortir du bois », pour reprendre l'expression

utilisée par le groupe Lobby de la BBS, et à partager notre savoir faire avec les usagers.

Jeudi 21 septembre

La matinée a été consacrée aux prestations de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou et à la démarche marketing.

Le marketing est un concept de plus en plus utilisé dans les bibliothèques. Il n'est toutefois pas, comme nous le croyons habituellement, l'équivalent de la publicité. Au contraire, il affirme la prééminence de l'utilisateur dans l'action de la bibliothèque.

Une excellente démarche marketing est celle mise en place par la BPI. La bibliothèque a rouvert ses portes le 26 janvier 2000 en ayant comme objectif d'attirer et de retenir des publics différents de ceux qui la fréquentaient avant sa rénovation. Grâce à des enquêtes, les bibliothécaires de la BPI avaient constaté une augmentation constante du nombre d'étudiants parmi les usagers. Afin d'inverser cette tendance, ils ont conçu une nouvelle configuration de la bibliothèque qui s'attelle à mettre en valeur des services ciblés vers un public plus large. Le pari que la BPI s'est fixée semble réussir puisque la dernière enquête qu'elle a réalisée montre que les étudiants sont beaucoup moins nombreux qu'avant sa réouverture.

En fin de matinée, les congressistes ont pu approfondir leurs connaissances sur les prestations offertes dans les bibliothèques et le marketing en suivant selon leurs intérêts des ateliers sur le savoir-faire professionnel, les nouveaux médias, l'outsourcing, le sponsoring, etc.

L'après-midi, les associations professionnelles françaises, allemandes, européennes ont présenté leurs actions et leurs activités. Il faut en particulier saluer la venue de M. Michael Dowling, Directeur des relations internationales de l'«American Library Association» qui est venu nous encourager à participer au prochain congrès IFLA 2001 à Boston.

La BBS par l'entremise de son groupe Relations internationales entretient des relations privilégiées avec l'ALA. Un programme d'échanges entre bibliothécaires et bibliothèques américains et suisses a été mis en place. Les procédures d'échange peuvent être consultées sur le site web de la BBS.

Vendredi 22 septembre

La matinée a commencé par une conférence magistrale de Jacques Neiryck, Conseiller national et auteur du best-seller « Le Manuscrit du Saint-Sépulcre », sur l'apprentissage du savoir être pour mettre en évidence le savoir faire. M. Neiryck a su capter son auditoire grâce à son sens de l'humour et du raccourci.

Le Congrès s'est achevé par l'Assemblée générale de la BBS et évidemment un apéritif sur la magnifique terrasse du Palais des Congrès.

ENTRE DEUX VAGUES

ENTRE DEUX VAGUES

La plus grande bibliothèque du monde en danger ?

Selon un rapport de la National Academy of Sciences (NAS), la bibliothèque du Congrès, la plus grande bibliothèque du monde, ne maîtriserait pas suffisamment l'archivage de ses documents numériques. Cette critique sévère s'appuie sur le manque d'expertise technique et de capacité de stockage des machines pour préserver l'immense base d'informations "copyrightées". De plus, la bibliothèque est encore trop dépendante des procédures administratives, précise la NAS. La bibliothèque doit élaborer une nouvelle stratégie de management afin de trouver des fonds nécessaires auprès de partenaires pour garantir le patrimoine culturel et historique qu'elle possède, suggère la NAS.

<http://www4.nationalacademies.org/news.nsf/isbn/072600?OpenDocument>

© InternetActu 3/8/2000

Les Bibliothèques municipales de Genève proposent, depuis le mois d'octobre, leur site web qui est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.ville-ge.ch/bmu/>

Dans l'étape actuelle, le site propose des informations concernant les lieux, les horaires, les règlements, les dernières listes d'acquisition ainsi que les animations prévues dans ses différentes succursales.

Gestion des périodiques électroniques sur PERELEC 2

La bibliothèque HEI a développé une base de données qui permet non seulement la consultation mais aussi la gestion des périodiques électroniques :

<http://heisun2.unige.ch/~aeschlim/perelec2/>

Pour tester le module "gestion", veuillez contacter Claude Aeschlimann e-mail : aeschlim@hei.unige.ch

Mettons-nous d'accord , qui a raison, qui @ tort ?!

La "chiocciola", vous connaissez ?

Au début des années 1970, Ray Tomlinson, ingénieur américain et inventeur d'un système de messagerie électronique, croyait faire preuve d'originalité en dessinant un @ entre le nom du destinataire et le serveur hébergeant sa boîte électronique... Il serait bien étonné d'apprendre aujourd'hui que ce symbole existait déjà il y a 500 ans en Italie ! C'est en tout cas ce qu'affirme Giorgio Stabile, un professeur d'université de Rome, qui a découvert la trace du "a" cerclé dans des lettres de marchands vénitiens datées du XVI^e siècle. A l'époque la "chiocciola" n'avait évidemment pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui sur Internet, mais représentait l'amphore, une unité de mesure.

<http://www.repubblica.it/quotidiano/repubblica/20000729/index.htm>
© InternetActu 3/8/2000

Arrobas

Ce cher @ n'est pas du tout un abominable symbole tout droit sorti du cerveau technocrate d'un quelconque Yankee. En fait, @ est une abréviation latine. Mais oui ! Elle est employée dès le XVII^e siècle, et peut-être même avant, dans le latin dit de "chancellerie", et cela dans toute l'Europe. Elle correspond à la préposition latine *ad* "à", avec une idée de direction à l'origine. Elle signifie en français "à" ou en anglais *at* et remplaçait la préposition comme le & remplace "et". Elle constituait assez souvent la première ligne d'adresse de documents diplomatiques.

En conséquence, ce petit symbole doit être prononcé "ad" et non "at", ou n'importe quel autre barbarisme. Quant à son appellation, elle est on ne peut plus... française ! Fi des arrobas, art du bas, haro bath et autres arrobâneries. Ce sont des imprimeurs bien de chez nous qui ont tout simplement désigné ce caractère par ses éléments descriptifs évidents : "a rond bas" (de casse). Explication : "bas de casse" signifie en imprimerie la minuscule, la version majuscule ayant également existé. Ce terme est devenu une désignation typographique internationale pendant au moins deux siècles en Europe.

Les concepteurs d'Internet ont donc gardé ce signe, qui continue à être utilisé dans les pays anglo-saxons pour indiquer une adresse de destinataire. Réjouissons-nous, citoyens et patriotes : le français et le

latin redeviennent d'un usage international... même s'ils ne sont pas faciles à reconnaître

Courrier des lecteurs, Télérama n° 2630, 7 juin 2000

ALLO BIBLIO ECHOS

Une nouvelle librairie vient de s'ouvrir au 25 rue des Bains à Genève (téléphone 800.16.19).

Elle s'appelle "Corps et âme" et offre des livres ayant trait à l'érotisme et à la sexualité.

C'est une femme, Anne Vallotton qui se lance, il fallait oser...

"Cent livres du XXe siècle"

BCU, Lausanne. 48 p. (diffusion Servidis)

Sollicités par la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Lausanne d'établir la liste des ouvrages majeurs du siècle, l'historien des idées genevois Jean Starobinski et l'essayiste romanche Iso Camartin ont accepté de relever ce défi : le premier en choisissant 101 livres (car l'amour ne compte pas), classés par genres, "qu'il ne veut pas oublier" ; et le second en disant très brièvement pourquoi l'ont "profondément touché" chacun des livres qu'il présente par la date de parution. A ces deux listes s'en ajoute une troisième, établie selon l'ordre alphabétique par les bibliothécaires de la BCU.

Extrait du Temps, samedi culturel 23 septembre 2000

"Des bibliothèques de rue pour les enfants les plus démunis"

"Nous nous installons sur quelques couvertures, sur le trottoir ou dans la pelouse, devant les immeubles. Etant ainsi au coeur du quartier, à ciel ouvert, à la vue de tout le monde, nous devenons un lieu de rassemblement pour les enfants, mais aussi pour les jeunes et les parents". A Genève, chaque mercredi et samedi, des bénévoles descendent dans les rues avec des livres, un ordinateur, des peintures pour rejoindre les familles marginalisées. Ces "bibliothèques de rue" s'adressent aux enfants qui ont le moins, qui ne réussissent pas à l'école, qui souffrent d'exclusion.

ATD Quart Monde-Genève

Extrait du Temps, samedi 30 septembre 2000-10-04

Le paravent de vos envies

Estelle Schmidheiny à Nyon réalise des bibliothèques en trompe-l'oeil à l'acrylique sur paravent. Objet fonctionnel, celui-ci se mue alors en une oeuvre décorative et ludique. Le travail est effectué à la demande du client qui peut personnaliser sa bibliothèque en choisissant les livres, les titres d'ouvrages ainsi que les éléments de décor qu'il souhaite y voir figurer.

D'après L'Illustré, 12 juillet 2000

Bibliobus jurassien à l'honneur

Le Prix Zurlauben de littérature, doté de 100.000 francs a été attribué à l'Université populaire jurassienne en faveur du Bibliobus. Le Bibliobus jurassien a, depuis sa mise en service en 1977, prêté 2.5 millions de livres à 20.000 personnes

Extrait du Matin, dimanche 2 juillet 2000

Options : magazine d'information sur les métiers et les formations publie un long article sur les différentes facettes du métier de spécialiste en information et documentation.

L'article présente quatre professionnels dans leur environnement spécifique : la rédaction d'un grand journal de la place, un centre d'information virtuel aux HUG, un centre de documentation et une bibliothèque municipale.

Option, no 38 (juin 2000)

Le e-roman : un nouveau genre

Et si le web n'était pas un affreux outil castrateur du livre, mais une pépinière de nouveaux talents ?

Stephen King, et quelques autres, n'a-t-il pas ouvert une redoutable brèche, celle de l'auto-publication ? Ce phénomène ne concerne-t-il que les auteurs de best-sellers ? Qui irait chercher en ligne un écrivain inconnu ? Le web ne convient pour l'instant qu'à un type de littérature spécialisée, plutôt pratique et divertissante, mais qu'en sera-t-il demain si les habitudes de lecture linéaire changent ?

Un grand prix de la création de l'eBook (meilleure oeuvre originale électronique) sera décerné à la foire de Francfort, le 20 octobre prochain

Extrait de Construire, no 37, 12 septembre 2000

FLASH COMITÉ(S)

AGBD : présidence

Si dans les Balkans, la population a fini par dire un NON *acerbe* pour changer de Président, à l'AGBD, un petit OUI à l'Hôtel-de-Ville nous a changé non pas notre Présidente, mais du moins son nom. En effet Sylvia Kuczynski est devenue Sylvia **WIRTH**, ce qui, outre tout le bonheur que nous lui souhaitons à cette occasion, facilitera incontestablement la vie de toute personne qui devait écrire son ancien nom !

Ainsi son e-mail est désormais : Sylvia.Wirth@lettres.unige.ch

Et si nous avons élu en mars 1999 Sylvia Kuczynski à la présidence, c'est Sylvia Wirth qui arrivera au terme de son mandat à notre prochaine AG (mars 2001) et qu'il faudra remplacer. Un **appel à candidature** est donc lancé :

**DEVENEZ PRÉSIDENT(E) DE L'AGBD !
UNE SITUATION D'AVENIR !
UN CHALLENGE PASSIONANT !**

Offre manuscrite ou par mail à la sus-nommée.

HORS-TEXTE : départ

Active depuis mars 1996 au Comité de rédaction de votre revue préférée, Joëlle **WALTHER** l'a quitté avec le n° 61, juin 2000. Femme de caractère, Joëlle aura donc imprimé son dynamisme dans 14 numéros d'Hors-Texte, en rédigeant en particulier la rubrique *Allo biblio echos* et en ayant créé la page *Entre deux vagues* ou comment surfer sur notre planche bibliothéconomique. Qu'elle trouve ici l'expression de notre reconnaissance et de nos remerciements, pour sa collaboration appréciée pendant ces 4 années passées au sein de notre comité.

Une place (au moins) est donc à repourvoir aussi à Hors-Texte et là encore ne vous gênez surtout pas de nous contacter pour proposer vos services.

Eric Monnier



Hors-texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr. 20.- l'an (ccp 12-2045-7-3)

Adresse du site AGBD sur le WEB : <http://www.bbs.ch/AGBD/>

Le comité de rédaction est composé de : Elisabeth Bernardi, Marie-Pierre Flotron, Eric Monnier, Malou Noetzlin, Danièle Tosi

Adresse :

Rédaction de HORS-TEXTE / A.G.B.D.
Case postale 3494
CH - 1211 Genève 3



(juin 2000)

ATTENTION : délai de remise pour le prochain numéro

23 février 2001

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu, nous vous demandons de respecter ce délai. Merci d'avance!

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| <i>Ce qu'ils ont dit</i> | 2 |
| <i>Echos du GREF</i> | 3 |
| <i>bibliomobile.ch</i> | 4 |
| <i>Philippe Monnier, directeur adjoint à la BPU et conservateur des manuscrits, part à la retraite</i> | 7 |
| <i>Le site Internet des médiathèques de l'enseignement secondaire</i> | 9 |
| <i>BibalWeb = Base de données de l'enseignement secondaire</i> | |
| <i>postobligatoire</i> | 12 |
| <i>Prix des Deux Rives</i> | 14 |
| <i>Congrès BBS, Montreux : La bibliothèque dans la société au 21^e siècle</i> | 16 |
| <i>Entre deux vagues</i> | 18 |
| <i>Allo biblio échos</i> | 20 |
| <i>Flash Comité(s)</i> | 22 |

Impression : Association TRAJETS, Genève